

## Communiqué de presse

### **Le secteur chimie, pharma et sciences de la vie forme une « infrastructure critique »**

Zurich, le 23.09.2022. La consultation des projets d'ordonnance sur les interdictions, les restrictions d'utilisation ainsi que le contingentement en cas de pénurie de gaz s'est terminée hier. Le secteur chimie, pharma et sciences de la vie doit être considéré comme infrastructure critique et exclu du champ de ces ordonnances.

La consommation d'énergie de nos industries avoisine les 5,5 térawattheures par an. Nos membres sont conscients de leurs responsabilités en matière d'utilisation économe et efficace de l'énergie. En cas de pénurie, ils sont également prêts à contribuer à la stabilité du réseau électrique et à la réduction de la consommation de gaz en commutant les installations biénergie et en recourant à des alimentations de secours partout où cela s'avère judicieux.

#### **Le binôme gaz - électricité**

Nous partageons le souci du Conseil fédéral de renforcer rapidement la sécurité de l'approvisionnement énergétique de la Suisse. En tant que membre fondateur de l'Alliance pour les économies d'énergie, scienceindustries soutient la campagne [www.stop-gaspillage.ch](http://www.stop-gaspillage.ch). Saluons aussi l'incitation à contribuer aux économies de gaz naturel dirigée vers les ménages privés et les consommateurs du secteur des loisirs.

D'une manière générale, nous demandons que les interdictions ou restrictions touchant l'utilisation du gaz en cas de pénurie s'appliquent également à l'électricité. Car il est possible qu'une éventuelle pénurie de gaz naturel survienne en même temps qu'une pénurie d'électricité. En Europe, environ 20% de l'électricité est fournie par la combustion de gaz naturel.

#### **Assurer les approvisionnements en médicaments, en eau potable, en denrées alimentaires**

En tant que source d'énergie et matière première, le gaz est un produit vital pour plus de 250 entreprises de l'industrie chimique et pharmaceutique. scienceindustries exige des adaptations techniques aux projets d'ordonnances en cas de pénurie de gaz ; en même temps, elles demandent que ses membres soient exemptés des mesures, à l'instar de ce qui vaut dans l'UE. Faute de quoi les conséquences risquent d'être désastreuses non seulement pour notre économie nationale - nos industries assurent plus de 50% des exportations suisses -, mais aussi pour l'approvisionnement. A l'avenir, elles doivent être représentées de manière adéquate au sein de l'organisation d'intervention en cas de crise.

Comme elles le sont dans l'UE, les industries chimiques, pharmaceutiques et des sciences de la vie doivent être considérées comme des infrastructures critiques et donc exclues d'éventuels contingentements, coupures de réseau et interdictions. L'approvisionnement illimité de la société en médicaments doit absolument être maintenu et la Suisse, à cet égard, assume une responsabilité globale. Le fonctionnement des infrastructures publiques (stations d'épuration, usines d'incinération des ordures ménagères, approvisionnement en eau potable) dépend impérativement des disponibilités en produits chimiques importants. De plus, il faut assurer l'approvisionnement agricole de la Suisse, raison pour laquelle la fabrication de produits agrochimiques doit être garantie en fonction des besoins du marché.

#### **Egalité de traitement pour le passage aux installations biénergie**

Le Conseil fédéral vient de recommander le passage aux installations bicombustibles au 1<sup>er</sup> octobre. Lors d'une conversion volontaire ou éventuellement imposée des systèmes bicombustibles du gaz au mazout, l'égalité de traitement s'impose entre les entreprises ayant conclu une convention d'objectifs CO<sub>2</sub> et celles qui font partie du système d'échange de quotas d'émission de CO<sub>2</sub>. Ces dernières doivent également être préservées des conséquences négatives d'une augmentation des émissions de CO<sub>2</sub> en cas de conversion. Il convient en outre de préciser le champ d'application pour les installations bicarburant (certaines entreprises ont par exemple des contrats de commutation avec des fournisseurs d'énergie).

Une autre condition importante est de veiller à ce que les réservoirs de diesel et d'huile de chauffage soient remplis à temps afin d'éviter les goulots d'étranglement logistiques en situation de pénurie. Les quantités de gaz économisées doivent en tout cas être affectées à la réserve hivernale de la Suisse. Il appartient aussi à la Confédération de vérifier si le potentiel des installations bicom bustibles peut encore être augmenté grâce à des incitations ciblées. Il serait possible, par exemple, de soutenir les entreprises qui investissent à court terme dans la bi-capacité de leurs installations.

**Renseignements :**

Pia Guggenbühl, responsable Public Affairs & Communication  
[pia.guggenbuehl@scienceindustries.ch](mailto:pia.guggenbuehl@scienceindustries.ch), téléphone : +41 44 368 17 44

Michael Matthes, vice-directeur, responsable Environnement, sécurité, technologie  
[michael.matthes@scienceindustries.ch](mailto:michael.matthes@scienceindustries.ch), téléphone : +41 44 368 17 24

**A propos de scienceindustries :**

scienceindustries est l'association économique faîtière suisse du secteur chimie, pharma, sciences de la vie. Elle se mobilise en faveur de conditions-cadres internationales de premier ordre pour ses quelque 250 entreprises membres. L'industrie chimique, pharmaceutique et des sciences de la vie emploie en Suisse environ 74 000 personnes. Première industrie exportatrice de notre pays, elle contribue de manière significative à la prospérité de celui-ci. Le secteur suisse chimie, pharma, science de la vie se classe deuxième après les États-Unis sur le plan de la compétitivité et fait ainsi partie des leaders mondiaux absolus en matière de performance, de position de marché, de capacité d'innovation et de leadership technologique.